



**ON NE VEUT PAS  
TRAVAILLER PLUS  
ON VEUT ARRÊTER  
DE GAGNER MOINS**

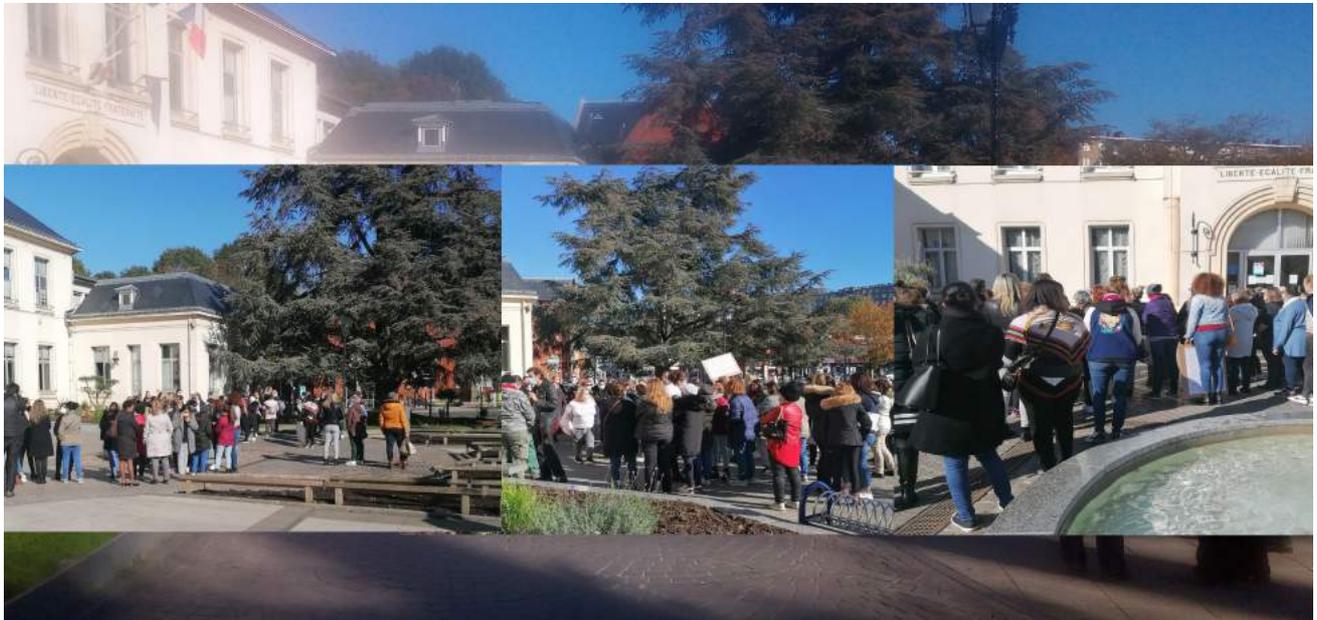
## LETTRE OUVERTE A LA VILLE DE DRANCY

La maire de Drancy, Aude LAGARDE a décidé seule de bloquer les négociations du temps de travail des agents de la ville de Drancy et du CCAS demandées par les syndicats CGT et CFDT.

En effet, à Drancy les 35 heures existent depuis l'accord Municipalité de Drancy / Préfecture de 1969. En 2001, des sujétions particulières ont permis de diminuer par décret à moins de 1607 h ce temps annualisé, en raison de la pénibilité de certaines conditions de travail.

Par la loi de 2019, applicable en janvier 2022, tous ces acquis par luttes seront anéantis et la Maire de Drancy refuse de compenser ce vol de nos droits (nous perdons 9 jours de congés annuels).

**NOUS NE POUVONS ACCEPTER UNE NOUVELLE DEGRADATION  
DE LA QUALITE DU SERVICE RENDU A LA POPULATION  
MALGRE NOTRE IMPLICATION.**



Les effectifs se réduisent, le personnel est massivement précarisé, sa dignité est bafouée, ses carrières sont bloquées et les salaires sont gelés depuis plus de dix ans. (-120 euros de perte par mois par rapport à l'indice des prix pour les premiers grades). Nos salaires sont largement insuffisants et on veut nous faire travailler encore plus sans gagner plus et même pour gagner moins !

La CGT a dénoncé à la ville des emplois dit fictifs et très bien payés, et quelques agents « invisibles » dont le poste est déclaré mais inexistant. Pendant ce temps, les « vrais » agents s'épuisent au travail. En outre, plus de 300 agents vont prochainement partir en retraite et ne seront pas remplacés.

**CETTE DETERIORATION DU SERVICE PUBLIC NE PEUT PLUS DURER.**

**NOUS SOUHAITONS UNE TRANSPARENCE TOTALE DU SERVICE PUBLIC A DRANCY, UNE RECONNAISSANCE DE NOTRE TRAVAIL, DES EMBAUCHES DE PERSONNEL QUALIFIE, LA FIN DES PRIVILEGES DES « COPAINS »...**

**LA MUNICIPALITE AVEC L'UNSA ET FO ONT VALIDE LA DELIBERATION  
DE VOL DE CONGES AU COMITE TECHNIQUE**

**LA CGT ET CFDT ONT VOTE CONTRE**

**LA CGT ET LES AGENTS LUTTENT CONTRE CES REGRESSIONS SOCIALES**